

## Division des personnels enseignants du second degré public

## Annexe 2

Circulaire 2021-094

Titre : Année scolaire 2022-2023 – Demande de	e travail à temps partiel
☐ Sur autorisation	☐ De droit
	Motif :  ☐ élever un enfant de moins de 3 ans ☐ soins au conjoint, à un enfant ou un ascendant ☐ situation de handicap
<u>Avec sur-ca</u> ☐ OUI	otisation :
Établissement d'affectation :	
Établissement de rattachement :	
NOM : Préno	om :
	oline :
(quotité comprise entre 50 % et 80 % du service	colaire 2022-2023 à raison de heures hebdomadaires complet pour un temps partiel de droit et entre 50 % et 90 % en nombre entier ou en nombre entier + 30 minutes*).
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	eignement assurées dans le cycle terminal de la voie générale et technologique, s partiel des enseignants bénéficiant de ces dispositifs peut être supérieure à la
Modalités de réalisation du temps partiel (sous ré	eserve de l'intérêt du service) :
☐ Temps partiel hebdomadaire ☐ Te	mps partiel avec reliquat dans un cadre annuel



Concernant les demandes de temps partiel annualisé, précisez :  Première partie de l'année travaillée / Deuxième partie de l'année non travaillée  Première partie de l'année non travaillée / Deuxième partie de l'année travaillée						
				A formulé une demande de c familiales (CAF) et souhaite ex	•	d'activité auprès de la caisse nationale d'allocations dant à une quotité * :
				stricteme	ent égale à 50%	comprise entre plus de 50 % et 80 %
*Une attestation destinée à la CAF et m	entionnant le taux demandé vous	s sera adressée				
A	, le					
Signature de l'intéressé(e) :						
Avis du chef d'établissement :						
□ Favorable						
□ Défavorable (motif) :						
Service hebdomadaire prévu p scolaire 2022.	oour l'intéressé(e) de	heures devant élèves, à compter de la rentrée				
	A	, le				
	Signature :					